

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je tiendrai compte de tous les arguments, y compris ceux-là. En ce qui concerne les exportations de céréales, je tiens à souligner que le Canada a signé ces derniers mois quatre ententes à long terme sur les céréales, avec l'URSS, la Chine et l'Algérie, et plus récemment, avec le Brésil. C'est vraiment une très bonne année. Un autre fait intéressant, c'est qu'il y a eu plusieurs ventes au comptant, par exemple à la Chine, ce qui été rendu possible parce que nous étions en mesure de livrer très rapidement les céréales commandées. Cela prouve bien l'importance du réseau de transport du Canada et les innovations que nous préconisons actuellement dans l'Ouest visent avant tout à améliorer le réseau.

* * *

LE LOGEMENT**LE POINT SUR LE PROGRAMME CANADIEN D'ENCOURAGEMENT À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ**

M. Garnet M. Bloomfield (London-Middlesex): Madame le Président, le nouveau programme appelé Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété a été annoncé il y a environ un mois. Le ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement fera-t-il le point sur ce programme à la Chambre et dira-t-il combien de Canadiens obtiennent une subvention de \$3,000 accordée aux propriétaires de nouvelles maisons ou aux nouveaux propriétaires de maisons existantes?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, comme le ministre d'État aux Finances l'a signalé, la somme de 300 millions a été affectée dans le budget à ce programme pour venir en aide aux jeunes Canadiens. Je m'empresse de signaler que jusqu'à hier, 100,053 personnes avaient demandé des renseignements au sujet du programme, 51,941 avaient reçu des formules de demande, 5,735 avaient renvoyé leur demande dont 2,641 ont été approuvées et 2,139 chèques ont été expédiés dans l'espace de deux semaines, aidant ainsi l'industrie à créer des emplois et les jeunes Canadiens à se loger.

Des voix: Bravo!

* * *

L'EMPLOI**LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS**

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration et de son secrétaire parlementaire, je poserai ma question au premier ministre. Mercredi, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé une série de mesures de création d'emplois qui permettront tout au plus de créer 57,000 emplois faiblement rémunérés, tandis que 14 p. 100 seulement des fonds, alloués à l'aide spéciale, serviront à venir partiellement en aide aux travailleurs qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage.

Comme, d'une part, un demi-million de Canadiens environ n'auront plus le droit de toucher des prestations d'assurance-chômage et devront vivre d'allocations de bien-être cette année

en raison de la stagnation à long terme de l'activité économique provoquée par la politique libérale et comme, d'autre part, les mesures annoncées mercredi sont insuffisantes pour résoudre les problèmes que leur posent un chômage à long terme et l'expiration de leurs prestations, quelles mesures supplémentaires le gouvernement envisage-t-il de prendre pour offrir des emplois productifs aux chômeurs canadiens du pays tout entier et non pas simplement des circonscriptions libérales?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est au courant de la situation. Il étudie actuellement la question et sera certainement en mesure de répondre prochainement au député.

L'ATTRIBUTION DES FONDS AUX CIRCONSCRIPTIONS

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire devrait probablement s'adresser au premier ministre. Hier, nous avons appris qu'une grande partie des fonds alloués au programme de création d'emplois iront aux circonscriptions libérales qui se trouvent, pour la plupart, dans l'est du Canada. Nous avons eu la preuve que les fonds consacrés à la création d'emplois sont, également pour des raisons politiques, destinés aux circonscriptions libérales de l'ouest du Canada.

Ainsi, les fonctionnaires d'Emploi Canada m'ont dit que le cabinet du premier ministre avait présenté des projets qui devaient être approuvés par M. Lloyd Axworthy, mais que les mesures ne prévoyaient pas d'allocations régionales. Compte tenu du programme de stimulation immédiate de l'emploi, je voudrais demander au premier ministre pourquoi les sénateurs libéraux de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan sont chargés d'affecter les fonds et pourquoi le cabinet du premier ministre imprime une orientation au programme au lieu que cette tâche soit confiée aux commissions consultatives locales qui sont financièrement et politiquement mieux placées pour prendre des décisions, ce qui permettrait d'économiser l'argent des contribuables et de créer un plus grand nombre d'emplois afin d'en avoir plus pour notre argent?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, le député sait parfaitement que les commissions consultatives locales sont l'un des mécanismes les plus efficaces de notre pays. Chaque député peut décider de créer un comité consultatif ou de prendre d'autres mesures. Le programme est exécuté selon des principes semblables, et je suis très surpris que le député essaie de jeter le discrédit sur l'initiative.

* * *

LES FORÊTS**L'ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE**

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et porte sur l'entente forestière conclue entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse. Comme le sait pertinemment le ministre, l'entente a expiré à la fin de mars dernier. Ce dernier est-il en mesure d'annoncer à la Chambre quand il prévoit que cette entente sera renouvelée et signée?